L'an deux mille dix-neuf, le 10 décembre à 19h00, le conseil Municipal, légalement convoqué le 4 décembre 2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances en la mairie, sous la présidence de M. PIGEON Thierry; Maire

Présents: Thierry PIGEON, Henri MOUTON, Annick DELEPINE, Joseph JEULAND, Christophe COUVERT, Gérard GERAUX, Michel RENOU, Sébastien PETTIER, Evelyne MOREAU, jean Pierre BERTINET, Patricia PIERRE, Marie Noëlle RENAULT, Sylvie BARRON, Elodie GOBIN, Sandrine CLEMENT.

Absents excusés: Daniel DAYOT, Christophe OGIER, Valérie GAUDION
Patricia PIERRE est désignée comme secrétaire de séance.

1-Validation du compte rendu du conseil municipal du 13 novembre 2019

2-Smictom: Michel RENOU présente le rapport d'activité 2018

A retenir : mise en place des Bacs pucés, les premières factures seront pour octobre 2020, coût par habitant tout confondu : 65€.

Une nouvelle déchetterie (Valoparc) à la Guerche de Bretagne,

3-Travaux église tranche 3 : résultat appel offres.

L'appel d'offre pour les travaux (base + option) de la tranche 3 de l'église a été lancé et est clos.

Le cabinet Ylex a réalisé l'analyse des offres et propose au conseil de retenir les entreprises suivantes.

Lot 1 maçonnerie/pierre de taille : entreprise Joubrel : 79 005.83€HT

Lot 2 charpente : Cruard 60 752.14€ HT Lot 3 menuiserie : Colas : 13 284.95€ HT Lot 4 couverture : Heriau 49 720.17€ HT Lot 5 peinture : L'Acanthe: 11 227.19 € HT Lot 6 paratonnerre: ART Camp: 5 240.00€ HT

Soit un total de 219 230.28€ HT (estimation 265 860.23€ HT)

4-Vitré communauté : modification des statuts

Prise de compétences de l'assainissement et des eaux fluviales par Vitré communauté impose une modification des statuts. Le conseil valide à l'unanimité.

5- Véolia-convention pour encaissement des redevances assainissement

Renouvellement de la convention validée à l'unanimité.

6- Véolia :convnetion pour l'exploitation de la station d'épuration et du poste de relevage

La convention doit être renouvelée pour le 01/01/2020. Le conseil valide à l'unanimité.

<u>Divers</u>: Le poste de l' ASVP, ayant son bureau sur la commune de Domagné est affecté pour la sortie des écoles, le stationnement, la surveillance des salles ainsi que les dépôts sauvages d'ordures ménagères. Poste à 35h réparti sur 4 communes: Domagné, Saint Didier, Saint Jean sur vilaine et Louvigné. Il intervient à 25% sur Louvigné et son planning est déposé une semaine ayant en mairie.

M. MOUTON nous annonce le départ d'Agathe qui occupe le poste actuel de la bibliothèque municipale. Elle prendra ses nouvelles fonctions à la Roche aux fées des le 1^{er} mars.